

Loi anti-inflation

capable, nos chômeurs pourront devenir des travailleurs et des contribuables plutôt que d'être un fardeau pour l'économie.

Je suppose que nous ne pouvons supprimer complètement le chômage; mais si nous réussissions à diminuer les prestations d'assurance-chômage de 3 milliards de dollars, en faisant travailler les sans emploi, cela représenterait une baisse de 75 p. 100, puisque les prestations versées dépassent 4 milliards de dollars. Je suis certain que, si la demande existe, le secteur privé peut employer ces personnes. Cette réduction de près de 3 milliards nous permettrait de rétablir l'équilibre. Je sais que je simplifie à outrance, mais il est normal, dans un débat comme celui-ci, qu'on remette la discussion des détails à plus tard. Nous parlons après tout de politique. Au lieu de faire preuve de complaisance à l'égard de nos réalisations antérieures, nous devrions faire plus.

J'ai déjà parlé des aspects inflationnistes des dépenses gouvernementales. Le gouvernement devrait songer à réduire ses dépenses. On nous demande toujours, à nous de l'opposition, dans quels domaines nous réduirions les dépenses et on nous reproche toujours de critiquer le gouvernement quand il le fait, mais si nous pouvions juguler l'inflation, les dépenses supplémentaires résultant de l'indexation ne seraient plus nécessaires. Quel bienfait ce serait! J'ai dit plus tôt que le problème n'est pas dû à l'indexation mais bien à l'inflation, et si nous pouvions résoudre ce problème, celui de l'indexation serait réglé du même coup. Le premier ministre a dit qu'il terrasserait l'inflation. Il doit donc estimer qu'il y a quelque espoir de la juguler.

J'ai déjà mentionné le déficit de près de 2 milliards de dollars de la caisse d'assurance-chômage. Je trouve injuste que les contribuables qui n'ont pas droit aux prestations d'assurance-chômage aient à épouser une partie de ce déficit. Il s'agit là d'une dépense inflationniste que la Commission d'assurance-chômage supporte chaque année. Bien des travailleurs à leur compte, des retraités, des jeunes et d'autres qui n'ont pas droit aux prestations d'assurance-chômage ont à payer leur part de ce déficit.

Une autre chose que le gouvernement devrait considérer, ce sont les frais d'exploitation de la Chambre des communes. Il en coûte 80 millions de dollars par année pour faire fonctionner la Chambre. Ce n'est pas trop payer pour la démocratie, mais cela représente près de \$9,000 l'heure. On pourrait dire, je suppose, que nous avons gaspillé \$18,000 hier soir en laissant sonner si longtemps le timbre.

Le gouvernement a l'intention d'accroître la représentation à la Chambre des communes tous les dix ans jusqu'au tournant du siècle. Nombre de mes collègues ne voient pas la nécessité d'élargir la Chambre des communes. A l'heure actuelle, chacun de nous représente 85,000 ou 90,000 personnes. Dans certains pays, les circonscriptions électorales sont beaucoup plus étendues. Aux États-Unis, par exemple, chaque membre du Congrès représente environ 400,000 citoyens.

● (1612)

Un autre grand secteur que le gouvernement devrait reprendre en main, c'est celui des sociétés de la Couronne. Ne peut-on réellement pas empêcher la Société Radio-Canada de subir un déficit de quelque 400 millions de dollars, ou encore le ministère des Postes de perdre environ 600 millions? Je ne connais aucune autre entreprise qui s'arrange pour dépenser deux fois plus qu'elle ne gagne. Le gouvernement n'a pas accordé suffisamment d'attention à ces secteurs.

Nous devons nous demander pourquoi le gouvernement adopte face à l'inflation une telle attitude d'apathie, de laissez-faire. Une réponse qui vient immédiatement à l'esprit est qu'il est lui-même le principal bénéficiaire de l'inflation. Pourquoi ferait-il quoi que ce soit pour l'arrêter? Il emprunte de l'argent une année et le rembourse vingt ans plus tard avec des dollars qui ne valent que la moitié de ce qu'ils valaient au moment de l'emprunt. Il paie de l'intérêt sur les obligations et emprunts à environ 8 p. 100, ce qui est inférieur au taux d'inflation, de sorte que le contribuable est déjà perdant. Il ajoute alors cet intérêt à ses autres revenus et impose aussi ce montant. Cet état de choses est très mauvais pour le particulier, mais il est bon pour le gouvernement et on peut donc facilement voir pourquoi celui-ci veut bien que persiste l'inflation. Il a les moyens et les contrôles nécessaires pour la juguler, mais il ne veut le faire parce que cela ne serait pas une mesure populaire.

La semaine dernière, le comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques est allé à Washington consulter des économistes. Le refrain des économistes libéraux qu'il y a rencontrés était le même—et j'emploie sciemment le mot «libéraux» avec un petit «l». Ils ont dit qu'ils avaient réduit l'inflation à 6 p. 100 et que, même s'ils savaient que c'est encore trop élevé et que cela aura des répercussions désastreuses à la longue, ils conseillaient au gouvernement de ne rien faire à ce sujet pendant encore quelques années.

Dans un récent discours, le président Carter des États-Unis a dit qu'il espérait équilibrer son budget d'ici 1981. Rien de ce que les économistes pouvaient proposer n'était considéré comme une solution politiquement acceptable à l'inflation. Ils savent comment résoudre les problèmes, mais le gouvernement ne veut tout simplement pas leur permettre de le faire. Je dis, monsieur l'Orateur, qu'un nouveau gouvernement chez nous montrerait que quelque chose pourrait être fait et le serait.

Je crains d'avoir parlé trop longuement, monsieur l'Orateur, mais je pense qu'il est important de signaler certains de ces points et j'espère que cela contribuera à animer le débat.

Revenons à Washington pour un instant; après avoir écouté laborieusement pendant une semaine tous ces économistes libéraux dire qu'ils ne savaient pas quoi faire ou qu'ils ne voulaient rien faire au sujet de l'inflation, le seul rayon de lumière est venu de l'ancien secrétaire du Trésor américain, William Simon. Il vaut la peine de noter que M. Simon est un ami personnel et politique de longue date de l'ancien ministre des Finances au Canada, M. John Turner. M. Simon nous a dit qu'il était fréquemment venu au Canada reconforter son ami qui avait beaucoup de difficulté à essayer de convaincre le gouvernement de ne pas imposer de contrôles. Je suis persuadé que l'ancien ministre des Finances savait que les contrôles ne régleraient pas nos problèmes et qu'il a refusé d'y avoir recours. Il vaut la peine de noter que moins de trois semaines après la démission de M. Turner, le premier ministre annonçait le programme de contrôles.

J'espère avoir réussi à établir, monsieur l'Orateur, que la responsabilité en incombe au gouvernement. Comme je l'ai illustré en citant l'exemple du ministre de la Justice, le gouvernement n'utilise pas son propre argent quand il accorde des largesses. Le gouvernement est fiduciaire de l'argent qu'il prend aux contribuables canadiens et il a l'obligation de le dépenser avec beaucoup plus de discernement qu'il ne l'a fait depuis au moins dix ans.